

Département de la Loire

Commune d'ECOCHÉ

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2026

Etaient présents : Jean-Charles Butaud, Jean-Michel Plassard, Claude Gibaud, Clémence Charliot, Michel Collonge, Loïc Lacôte, Tina Hormann, Alexis Auclair, Yves Stella, Stéphane Vallet, Nathalie Viallon, Brigitte Pironin, Philippe Dussel.

Absents excusés : Séverine Polloce (pouvoir donné à Jean-Charles Butaud), Marie Breda (Pouvoir donné à Tina Hormann)

Secrétaire de séance : Philippe Dussel

✚ Approuve le compte-rendu de la séance du 25 novembre 2025,

✚ Prend connaissance des rapports des diverses commissions :

FINANCES

➤ Monsieur Jean-Michel Plassard, 1^{er} Adjoint présente les budgets primitifs 2026 :

<u>BATIMENT ABBE LARUE</u>	Fonctionnement	Dépenses	17 500 €
		Recettes	17 500 €
	Investissement	Dépenses	195 967.90 €
		Recettes	195 967.90 €

Le Conseil approuve à l'unanimité

<u>SECTION BOIS QUICHÈRE</u>	Fonctionnement	Dépenses	100 609.38 €
		Recettes	100 609.38
	Investissement	Dépenses	3 700 €
		Recettes	3 700 €

Le Conseil approuve à l'unanimité

<u>SECTION BOIS BOURG-FOREST</u>	Fonctionnement	Dépenses	4 563.54 €
		Recettes	4 563.54 €
	Investissement	Dépenses	3 877.02 €
		Recettes	3 877.02 €

Le Conseil approuve à l'unanimité

<u>SECTION BOIS FILLON-FOREST</u>	Fonctionnement	Dépenses	16 896.72 €
		Recettes	16 896.72 €

Le Conseil approuve à l'unanimité

SECTION BOIS FOREST

Fonctionnement	Dépenses	7 916.64 €
	Recettes	7 916.64 €

Le Conseil approuve à l'unanimité

SECTION BOIS JUIN-FOREST

Fonctionnement	Dépenses	18 771.07 €
	Recettes	18 771.07 €
Investissement	Dépenses	4 153.95 €
	Recettes	4 153.95 €

Le Conseil approuve à l'unanimité

SECTION BOIS JUIN

Fonctionnement	Dépenses	8 754.41 €
	Recettes	8 754.41 €
Investissement	Dépenses	21 967.28 €
	Recettes	21 967.28 €

Le Conseil approuve à l'unanimité

COMMUNE

Fonctionnement	Dépenses	636 759.26 €
	Recettes	636 759.26 €
Investissement	Dépenses	406 579.15 €
	Recettes	406 579.15 €

Monsieur le 1^{er} Adjoint fait remarquer que la somme prévue (34 000 €) pour les indemnités des élus a fortement augmenté.

Monsieur le Maire rappelle que c'est une somme prévisionnelle et non définitive. Les indemnités seront votées par le futur conseil.

Après délibération, le Conseil refuse le budget primitif 2026 à 7 voix pour, 3 abstentions et 5 contre.

Après discussions et débats, une nouvelle proposition est faite en réduisant les indemnités des élus à 29 000 €. Afin de laisser le budget équilibré à 636 759.26 €, la différence est placée au compte 624 Transports Collectifs.

Après nouvelle délibération, le Conseil accepte le budget primitif 2026 à 10 voix pour, 3 abstentions et 2 contre.

➤ Vote à l'unanimité les subventions à versées comme suit :

- APE école d'Ecoche	1 600 €
- Anciens combattants	100 €
- Comité des fêtes ACLE	1 000 €
- ADAPEI	70 €

EAU - ASSAINISSEMENT

➤ Est informé que suite au transfert de la compétence Eau à la Communauté de Communes au 01 janvier 2026, cette dernière demande que la facturation soit encore faite par la commune en 2026. Une convention de mise à disposition de la secrétaire de mairie doit être signée pour 1 an. Après délibération et à l'unanimité le Conseil accepte

- Est informé que le local initialement prévu pour les fontainiers devait se trouver à la Commune Le Cergne. Pour différentes raisons, cette solution a été abandonnée. Monsieur le Maire propose de louer le petit bureau au-dessus de la mairie pour un montant de 145 € + 30 € de charges par mois. Après délibération et à l'unanimité le Conseil accepte.

AFFAIRES DIVERSES

- Est informé que le restaurateur choisit pour le mâchon souhaite faire le repas devant les personnes dans la salle. Le conseil accepte, à partir du moment où la salle reste propre.
- Est informé que des parents d'élèves ont installé tous les jeux dans la cour de l'école le samedi 21 février. Un devis a été demandé pour rénover la peinture du portail principal et installer une rampe. Cette décision sera prise ultérieurement.
- Est informé que le lave-vaisselle de l'école est en fin de vie, peut-être prévoir le remplacement
- La maîtresse a demandé d'envisager la réfection de la peinture dans le coin regroupement (décision prise ultérieurement)
- Etablit le tour de garde des élections municipale qui auront lieu le 15 mars 2026 de 08h00 à 18h00.

ELECTIONS MUNICIPALES	
Dimanche 15 mars 2026	
HEURES	PERMANENCES
8h-10h30	Tina Hormann, Brigitte Pironin, Loïc Lacôte
10h30-13h	Philippe Dussel, Nathalie Viallon, Alexis Auclair
13h-15h30	Séverine Polloce, Claude Gibaud, Michel Collonge
15h30-18h	Yves Stella, Jean-Michel Plassard, Stéphane Vallet
Dépouillement	Stéphane Vallet, Claude Gibaud, Brigitte Pironin, Jean-Michel Plassard, Philippe Dussel, Yves Stella, Alexis Auclair, Michel Collonge



Séance levée à 22 h 00



LISTES DES DELIBERATIONS		
Nombre de conseillers : - en exercice : 15		
		- présents : 13 - votants : 15
2026D-01	Approbation Budget Primitif 2026 – Bâtiment Abbé Larue	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2026D-02	Approbation Budget Primitif 2026 – Section BOURG-FOREST	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2026D-03	Approbation Budget Primitif 2026 – Section FILLON-FOREST	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2026D-04	Approbation Budget Primitif 2026 – Section FOREST	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2026D-05	Approbation Budget Primitif 2026 – Section JUIN-FOREST	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2026D-06	Approbation Budget Primitif 2026 – Section JUIN	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2026D-07	Approbation Budget Primitif 2026 – Section QUICHERE	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2026D-08	Approbation Budget Primitif 2026 - Commune	10 POUR – 2 CONTRE – 3 ABSTENTIONS
2026D-09	Vote des Subventions 2026	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2026D-10	Convention mise à disposition secrétaire de mairie	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2026D-11	Location bureau à la Communauté de Communes	ACCEPTE A L'UNANIMITE